

## Paul-Henri Spaak, Intégration ou décadence

**Légende:** En avril 1955, Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, publie dans la revue *Écrits de Paris*, un article dans lequel il présente la relance de la coopération européenne comme une condition de la paix et de la prospérité en Europe occidentale.

**Source:** SMETS, Paul-F. (sous la dir.). *La pensée européenne et atlantique de Paul-Henri Spaak (1942-1972)*. Volume 1. Bruxelles: Goemaere, 1980. 1256 p. p. 427-431.

**Copyright:** (c) Paul-Henri Spaak

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive respectivement du CVCE et/ou de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser au CVCE ou aux auteurs ou ayants droit concernés.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/paul\\_henri\\_spaak\\_integration\\_ou\\_decadence-fr-d6ffbe63-7635-42a6-a71e-d74b3976218e.html](http://www.cvce.eu/obj/paul_henri_spaak_integration_ou_decadence-fr-d6ffbe63-7635-42a6-a71e-d74b3976218e.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/11/2015

En avril 1955, P.-H. Spaak publie deux articles : l'un, dans la revue *Écrits de Paris* sous le titre « *Intégration ou décadence* » ; l'autre, dans la revue américaine *Foreign Affairs* sous le titre « *The Atom Bomb and NATO* ».

Dans le premier, le ministre des Affaires étrangères plaide en faveur de l'intégration européenne comme condition de la liberté et de la prospérité.

## Intégration ou décadence

Mon intention n'est pas de revenir, dans un esprit d'amertume et de regret, sur les dramatiques circonstances de la conférence de Bruxelles et du rejet de la CED. Je veux seulement affirmer et rappeler l'importance des concessions faites à la France par ses partenaires : sur la plupart des problèmes soulevés à Bruxelles par M. Mendès France, les cinq avaient accepté de tenir compte des desiderata français – décentralisation du Commissariat, modification des recours devant la Cour de justice, instauration d'une période initiale de deux ans pour l'intégration des armées nationales. Mais notre désir d'entente et de conciliation ne pouvait nous conduire à sacrifier l'essentiel, c'est-à-dire à renoncer à toute « supranationalité » à renier l'engagement que nous avons pris quelques mois plus tôt, le 4 mai 1954, à la demande même de la France, de créer le plus rapidement possible des institutions politiques communes conformément à l'article 38 du traité et d'instaurer une Assemblée élue au suffrage universel. Ce n'est pas polémiquer que de rappeler la vérité historique, ni de dire quel rude coup le refus du Parlement français a porté à la formation de l'Europe et dans quelle situation difficile il a mis les autres pays.

Car cette CED tant critiquée et redoutée, était-elle autre chose que la mise en application d'un principe général et reconnu, qui veut que dans toute société, dans toute communauté, quelle qu'elle soit, la limitation imposée à l'indépendance de chacun apporte à tous un avantage ? Ce qui est vrai pour les personnes l'est aussi pour les nations. Que sacrifiaient donc d'essentiel les six pays participants ? Ils mettaient en commun leurs droits et leur souveraineté. S'ils perdaient quelque liberté, chacun gardait du moins sur les autres un droit de regard. Dans la mesure où la propriété personnelle cédait quelque terrain, la propriété collective s'enrichissait.

Faut-il rappeler les inconvénients des coalitions militaires de type classique et à quelles discordes, tôt ou tard, elles aboutissent entre alliés ? Les motifs de rivalité y demeurent permanents et définitifs, au lieu que l'intégration crée un système amendable et perfectible. Une coalition n'évolue pas, si ce n'est vers sa dissociation ; dans une intégration, au contraire, les rouages peu à peu se rodent, se corrigent, s'améliorent. Tandis qu'une coalition s'use elle-même jusqu'à ce qu'elle casse, une communauté se construit continuellement.

Mais ne revenons pas sur le passé, si ce n'est pour rappeler que la CED n'était qu'une étape, imposée par les circonstances, rendue nécessaire par une menace militaire sans précédent, sur le chemin d'une communauté plus étendue, et que c'est à la construction économique et politique de l'Europe que nous tendons. La ratification des accords de Londres et de Paris par le Parlement français, quelles qu'en aient été les difficultés, et si l'on songe à l'abstention de nombreux députés « européens » qui les jugeaient insuffisants, montre qu'une majorité existe, en France comme dans les autres pays de l'Europe libre, en faveur d'un début d'intégration. Si ces accords marquent un recul par rapport à la CED, ils affirment du moins, aux termes mêmes de leur préambule, que l'intégration doit être poursuivie. L'idée européenne a pu subir un échec ; elle n'est pas morte et nous savons tous désormais que la France n'y renonce pas. Peut-être même n'avons-nous, pour employer une expression qui dit bien ce qu'elle veut dire, « reculé que pour mieux sauter ». Ce souci écarté, réjouissons-nous et reprenons le contact européen.

Pour ce nouvel effort, nous disposons maintenant de deux points d'appui : l'un est cette *Union Européenne Occidentale* que viennent précisément d'instituer les accords de Paris et qui, s'ils ne créent pas une armée commune, doivent permettre néanmoins de donner une solution européenne au double problème de la Sarre et du contrôle des armements ; l'autre est la CECA, qui a le très grand et premier mérite d'exister, de durer, d'agir depuis plusieurs années déjà, et avec qui la Grande-Bretagne vient de conclure un timide traité d'association. Mais la CECA ne serait par elle-même qu'une réalisation éphémère et limitée, si elle ne nous servait de base de départ pour d'autres unifications : je pense à celles des transports, du pétrole, de l'énergie

nucléaire, de l'électricité. Ainsi élargie, voyant sa compétence accrue, et renforcés ses pouvoirs de décision, la communauté européenne sera en mesure d'entreprendre les tâches qu'elle peut seule mener à bien.

Que de nouveaux marchés communs ne puissent se créer sans heurts et sans sacrifices, nous le savons trop. Que des difficultés monétaires puissent se présenter sur la voie de l'unification des économies nationales, nous ne le nions pas. Mais aucun pays fut-il jamais exempt de ces sortes de secousses ? Du moins la cohésion d'un groupe organisé permettra-t-elle des mesures d'ensemble qui ramèneront les valeurs, les « normales » de tous les pays participants, à une position plus équilibrée. La communauté pourra ainsi, en attendant mieux et davantage, jouer le rôle d'amortisseur.

De même que le philosophe antique prouvait le mouvement en marchant, c'est en étendant le plus possible le domaine de la CECA, que nous donnerons aux habitants de l'Europe la conviction que notre vieux continent est en voie d'unification. Au concept scolaire d'unité géographique, ils s'habitueront peu à peu à substituer celui d'une réalité vivante. Ils sentiront, ils comprendront que l'intégration de l'Europe, c'est le rassemblement de toutes les forces politiques, spirituelles, militaires, économiques de tous les pays qui la composent et que, face aux dangers terrifiants qui les menacent, la fin de cette intégration marquerait le début de la décadence.

Il y a deux pays au monde dont l'économie est en pleine expansion et qui montrent une vitalité, une jeunesse, une robustesse étonnantes : les USA et l'URSS. Ces deux pays n'ont en commun ni la philosophie de l'existence, ni l'idéal politique, ni la structure économique et sociale. Sur les problèmes essentiels du gouvernement, de ses méthodes et de la destinée humaine, nous les voyons chaque jour s'opposer avec une violence accrue. Si, malgré leurs divergences profondes, leurs économies progressent, c'est que chacun de ces deux peuples dispose d'un marché immense, à quoi ne se peut comparer le marché d'aucun des pays européens. Mais si les pays européens consentaient justement à s'unir, à se fédérer au lieu de se dresser toujours les uns contre les autres, s'ils instituaient entre eux un marché commun qui ne fût plus seulement celui du charbon et de l'acier, pourquoi, eux aussi, ne connaîtraient-ils pas une puissance égale ? Nos chaînes de production amélioreraient grandement nos prix de revient ; nos industries trouveraient des débouchés aussi larges que peuvent en trouver les industries russes et américaines. L'économie générale s'en trouverait améliorée, nous pourrions élever le niveau de vie de tous.

L'Europe, ce ne sont pas des canons, des chars, des armes atomiques, si nécessaire que soit notre réarmement commun face aux dangers qui nous menacent. L'Europe, ce n'est pas une défense hargneuse, des frontières infranchissables, des forêts de baïonnettes et de poings levés. L'Europe doit être la liberté, parce qu'elle doit être aussi la prospérité. C'est la fin des guerres entre nations. C'est, pour chacun, la possibilité de vivre dans un ensemble harmonieux.

Mais prenons garde : si notre continent tardait par trop à s'unifier, si nos vieilles inimitiés et nos querelles de frontières tendaient à reprendre le dessus, si nous ralentissions le grand effort qui nous porte vers l'unité, nous irions alors, par notre faute, à une décadence irrémédiable et n'aurions plus que nos larmes pour pleurer une civilisation qui fut grande, mais que nous aurions refusé de sauver quand il en était encore temps.